



Ebisu
Études japonaises

53 | 2016
1914-1918, une guerre mondiale ? La perspective
japonaise

Bernard THOMANN, *La naissance de l'État social japonais. Biopolitique, travail et citoyenneté dans le Japon impérial (1868-1945)*

Paris, Les presses de Sciences Po, 2015, 450 p.

Philippe Debroux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ebisu/1946>

DOI : 10.4000/ebisu.1946

ISSN : 2189-1893

Éditeur

Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise (UMIFRE 19 MEAE-CNRS)

Édition imprimée

Date de publication : 10 décembre 2016

Pagination : 291-300

ISSN : 1340-3656

Référence électronique

Philippe Debroux, « Bernard THOMANN, *La naissance de l'État social japonais. Biopolitique, travail et citoyenneté dans le Japon impérial (1868-1945)* », *Ebisu* [En ligne], 53 | 2016, mis en ligne le 10 décembre 2016, consulté le 08 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ebisu/1946> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ebisu.1946>

passée sous silence. L'ouvrage propose cependant un travail d'ensemble rigoureux qui vient éclairer l'art du nô sous des angles multiples.

Magali BUGNE
Université de Strasbourg

1. Comme le rappelle à juste titre l'auteur, la bulle économique japonaise favorisa le développement d'une véritable industrie du mariage dont la ville éponyme de Takasago ne manqua pas de s'emparer en s'autoproclamant en 1988 « cité de la noce » (*buraidaru toshi* プライダル都市). Il est cependant difficile de déterminer comment *Takasago* en est venu à être chanté lors d'un mariage, fruit d'un heureux hasard ou d'une association naturelle, ou peut-être même un mélange des deux.

2. Cette vision du théâtre nô suit les écrits de Noël Péri dont les articles et traductions de pièces, publiés de 1909 à 1921 dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, furent compilés sous la forme d'un recueil en 1921 intitulé *Cinq nô : drames lyriques japonais*. Pour plus de détails sur cette vision du nô comme théâtre religieux et médiumnique, voir la préface de François Lachaud dans *Le théâtre nô : études sur le drame lyrique japonais*, Paris, École française d'Extrême-Orient, coll. réimpressions, 2004 : p. 5-11.

© Bernard THOMANN,
La naissance de l'État social japonais. Biopolitique, travail et citoyenneté dans le Japon impérial (1868-1945), Paris, Les presses de Sciences Po, 2015, 450 pages.

Bernard Thomann présente, dans son ouvrage, les politiques sociales qui se sont succédées de l'ère Meiji à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'opinion selon laquelle les fondements de l'État social japonais ont émergé après la Seconde Guerre mondiale est souvent reprise à l'étranger¹ et au Japon même. La thèse de l'auteur est que l'ampleur et la profondeur des politiques et de leur mise en œuvre, ainsi que l'intensité des débats sur les questions sociales remettent en question cette opinion.

La première partie est consacrée aux politiques sanitaires et sociales qui accompagnèrent l'ouverture du Japon. Les mécanismes traditionnels de protection et d'assistance, basés sur la solidarité au sein des communautés villageoises, ne disparurent pas mais ils perdirent de leur centralité par rapport à des politiques plus centralisées. Leur présence continua à être d'autant plus nécessaire que les politiques publiques d'assistance aux

pauvres restèrent très limitées. Pour le pouvoir, il s'agissait d'établir une gestion globale des populations en vue de bâtir une nation capable de rivaliser avec les puissances occidentales. L'accent fut surtout mis sur une hygiène nationale couvrant les populations rurales et ouvrières. Le Japon avait besoin de soldats qui soient capables de combattre contre des Occidentaux plus grands et plus puissants. La compétitivité économique passait par une hygiène industrielle et une réglementation des conditions de travail qui devait permettre d'élever la productivité. La politique sociale japonaise de l'époque ne peut pas être réduite à sa dimension biopolitique mais l'auteur expose les efforts, largement inspirés par l'Allemagne, effectués pour mieux connaître la population quantitativement afin d'en identifier les forces et faiblesses, cibler les besoins sociaux et développer les politiques idoines.

En même temps, les notions de droits et d'égalité s'instillèrent lentement et conduisirent à l'émergence d'une société civile diffuse groupant des fonctionnaires, des journalistes et des activistes sociaux, et à des acquis sociaux comme la loi sur les usines (*Kōjō-hō*) en 1911. La question sociale était considérée comme importante et un corps de hauts fonctionnaires s'est efforcé d'apporter des solutions aux déséquilibres causés

par l'industrialisation. Cependant, la société japonaise restait inégalitaire politiquement et les Japonais, censés être des sujets obéissants de l'empereur, ne pouvaient guère revendiquer leurs droits dans un État se consacrant entièrement à son renforcement militaire et économique, ainsi qu'à sa cohésion nationale centrée sur un pouvoir impérial autoritaire. Les revendications sociales étaient réprimées et, s'il est vrai que le débat intellectuel était actif et fut influent après la Première Guerre mondiale, les mouvements sociaux, gênés dans leur implantation dans la société, n'ont eu qu'un impact limité à court terme sur les acquis sociaux de la population².

La loi sur les usines fut réduite à la protection des mineurs et des femmes sous la pression des milieux d'affaires³. L'influence occidentale, d'inspiration chrétienne et marxiste notamment, était présente mais elle était contrebalancée par la défense des traditions. Le leitmotiv des élites politiques, patronales et d'une partie de l'intelligentsia, inquiètes de la perte d'identité engendrée par l'occidentalisation, était la nécessité de tenir compte de la culture japonaise dans la réglementation sociale. L'affirmation individuelle des droits mais aussi la négociation collective poussant à la confrontation entre classes sociales allaient à l'encontre des normes sociales dominantes fondées

sur l'harmonie et le consensus. Les problèmes sociaux individuels étaient du ressort de la famille et de la communauté. Les entreprises étaient censées être, quant à elles, en charge du bien-être de leurs employés, de leur éthique et de leur mode de vie. Ceci s'inscrivait dans une conception de la responsabilité sociale individuelle des chefs d'entreprise issue du confucianisme et du bouddhisme qui était déjà de mise avant l'ère Meiji⁴.

La deuxième partie de l'ouvrage traite de l'émergence d'une citoyenneté sociale pendant la période de la « démocratie » de Taishō (1918-1929). Les questions politiques et sociales, comme le suffrage universel, les assurances sociales, le droit d'association et de négociation collectives, sont alors devenues centrales et l'objet d'un débat public beaucoup plus large, malgré le maintien des contraintes politiques. Des adeptes d'un système de sécurité sociale « bismarkien » ont émergé dans l'administration. L'adhésion à l'Organisation Internationale du Travail et à la Société des Nations plaçait le Japon dans un système de libre échange dans lequel l'égalisation des conditions de travail et l'émergence de la démocratie industrielle devenaient importantes. L'influence de l'Occident sur la pensée sociale des autorités publiques, de l'intelligentsia et des milieux d'affaires se renforça. En

conséquence, des progrès notables furent accomplis dans le développement d'une science des populations avec la participation accrue de médecins, d'économistes, de juristes et de démographes.

Toutefois, les contraintes empêchant les syndicats de jouer un rôle important dans le processus de réglementation continuèrent à limiter les réformes sociales. La montée du socialisme et l'influence occidentale sur le mode de vie continuèrent à alimenter, parmi l'élite traditionnelle, la crainte de la désintégration des communautés et de la solidarité familiale. Cela conduisit au blocage des idées les plus radicales et à l'émergence de compromis sociaux basés sur une association capital-travail qui profiteraient aux deux parties. Inspirées par la bureaucratie et par une partie des milieux d'affaires, les réformes placèrent les grandes entreprises dans une position centrale pour assurer l'intégration sociale des travailleurs⁵.

La grande mobilité du personnel qualifié sur le marché du travail et la nécessité de le former à des activités requérant des savoir-faire et connaissances de plus en plus sophistiqués conduisirent les entreprises à récompenser la présence à long-terme des employés « stratégiques » par l'instauration d'un salaire à l'ancienneté et de primes indexées sur leur loyauté. L'encadrement réglementaire, par

exemple les lois sur la cessation de travail et l'allocation de retraite (*Taishoku tsumitate kin oyobi taishoku teate-hō*), s'est développé sur cette base de perspective à long terme⁶. Cet encadrement s'est perpétué dans l'après-guerre avec l'émergence d'« entreprises-providence » remplissant des fonctions sociales qui sont du ressort de l'État dans les États-providence européens. Toutefois, l'écart entre le statut ouvrier et employé est resté très grand en termes de salaire, d'accès à la formation et à la carrière⁷. À l'exception d'une élite, la classe ouvrière a non seulement peu profité des progrès économiques mais elle n'a pas été non plus fortement impliquée dans le processus d'élévation de la productivité⁸. Le capital managérial s'est substitué au capital familial, comme en Occident, mais le recrutement des cadres dirigeants a continué à se faire dans un segment très étroit de la population. Les cadres ne partageaient que peu les préoccupations sociales des employés et le contrat psychologique est resté essentiellement de nature transactionnelle. Les entreprises n'hésitaient pas à licencier du personnel qualifié et loyal si les exigences de rentabilité le demandaient.

La troisième partie de l'ouvrage traite des crises financières et politiques qui ont suivi la période précitée d'intégration du Japon dans l'économie mondiale et qui ont conduit

à des politiques de rationalisation industrielle et sociale. L'émergence d'un prolétariat urbain et la crainte de surpopulation a encouragé l'État à adopter une politique industrielle centrée sur les grandes entreprises, les plus à même d'exporter et d'endiguer la montée du chômage qui aurait pu menacer la paix sociale. Cela a signifié la délégation croissante de la gestion sanitaire et sociale des travailleurs à ces mêmes entreprises. En même temps, cela a freiné le développement de la citoyenneté sociale, représentée par le droit du travail, les assurances sociales ou le droit à la négociation collective.

Dans une période de remise en question des bienfaits du libre-échange et de montée du nationalisme, la hantise de la surpopulation a aussi poussé une partie des politiques et de la hiérarchie militaire à envisager l'expansion territoriale, donc la guerre, pour résoudre les problèmes sociaux et économiques. Cela a paradoxalement mené à des avancées sociales en remettant au cœur des débats la question de la capacité des Japonais à combattre des étrangers. La modernisation de l'armée a, en conséquence, lié la question sociale à la mobilisation générale. Elle joua un rôle crucial dans la création du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales en 1938, symbole selon l'auteur des avancées sociales,

principalement grâce à la présence d'un corps de hauts fonctionnaires désireux de replacer l'État au centre des réformes sociales.

La quatrième partie de l'ouvrage traite de la période de guerre et de l'émergence d'un nouvel ordre économique et social. L'auteur rappelle que le Japon n'est pas un cas unique de développement d'un État social fondé sur la dynamique de guerre. Il ajoute toutefois que d'autres expériences propres au Japon, particulièrement la radicalité de la critique du capitalisme libéral par des « hauts fonctionnaires rénovateurs », ont joué un rôle important. La volonté de rompre avec les traditions culturelles et paternalistes a poussé à des réformes salariales et d'accès à l'assurance sociale que ces fonctionnaires estimaient nécessaires pour accompagner l'industrialisation et le passage à un État moderne. L'auteur y voit une étape décisive de la mutation vers le fordisme et la constitution d'une société salariale. On peut penser comme lui que l'incapacité de faire passer la législation sur la liberté syndicale pendant l'avant-guerre a empêché l'épanouissement de la citoyenneté sociale. Elle ne se réalisera qu'après-guerre, dans un environnement démocratique et avec un État qui a développé des politiques sociales très importantes, notamment en créant un système de retraite

et d'assurance de santé. Néanmoins, l'État fut aussi très soucieux de préserver des rapports industriels stables et basés sur un consensus social, qui maintenaient les entreprises dans leur rôle de garant de la politique sociale.

L'ouvrage est très complet et détaillé. L'État social japonais s'est bâti avant-guerre en subissant des influences très diverses et en montrant de multiples facettes dont le livre permet la compréhension. Il éclaire sur des sujets peu connus en dehors des spécialistes, notamment concernant les aspects sanitaires et les questions d'hygiène ainsi que leur rapport à la question sociale. Transparaît dans le texte l'approche holistique et pragmatique qui caractérise le processus de prise de décision au Japon à travers les époques. Cette approche exige de ne décider qu'après avoir systématiquement amassé et analysé une quantité très élevée d'informations de natures très diverses et en faisant appel à des sources multiples. La mise en œuvre des politiques fait alors l'objet d'un soin minutieux. Les informations sont ensuite diffusées de manière extrêmement détaillée en utilisant des réseaux denses d'intermédiaires dans les communautés locales. L'auteur ne s'étend pas sur ces points, mais on peut penser que la conscription et l'enseignement obligatoires ont joué un rôle clé dans la diffusion des politiques sociales à cet égard. On

pourrait sans doute en dire autant de la mise à contribution des femmes au sein des innombrables associations féminines qui ont vu le jour avant-guerre et dont une des tâches importantes était de promouvoir un mode de vie équilibré, physiquement et psychologiquement dans la famille et la communauté. L'ouvrage aurait pu évoquer davantage le rôle général des femmes dans la naissance de l'État social. De même, il n'est pas non plus question des ressortissants de l'Empire, bien qu'ils aient été également des sujets de nationalité japonaise et que l'État social se soit sans doute aussi développé dans les colonies. Toutefois, ces détails n'enlèvent rien à la grande qualité scientifique de ce livre qui est une contribution majeure à la question de l'avènement de l'État social au Japon.

Philippe DEBROUX
Université Sōka

1. Gosta Espin-Andersen, « Hybrid or Unique? The Japanese Welfare State between Europe and America », *Journal of European Social Policy*, 1997, 7 (1) : 46-59.
2. Andrew Gordon, *Labor and Imperial Democracy in Prewar Japan*, Berkeley, University of California Press, 1991.
3. Bernard Thomann, « La naissance de la politique sociale au Japon – de l'assistance aux marges à un "nouvel ordre social" (1868-1945) », *Ebisu*, 33 (automne-hiver), 2004 : 3-65.

4. Bernard Ho, « Confucian Businessmen », *CSR Asia Weekly*, 2006, vol. 2 (week 43) : 2-3.
5. Tadayuki Miyamoto & Robert Granger, « Management in Japan: Contemporary issues », in S. Chatterjee and A. Nankervis (eds.), *Asian Management in Transition*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007 : 142-156.
6. Bernard Thomann, « La naissance de la politique sociale au Japon », *op.cit.*
7. Chiaki Moriguchi, « Japanese-Style Human Resource Management and Its Historical Origins », *Japan Labor Review*, 2014, 11 (3) : 55-76.
8. Cette hausse de la productivité a été une des clés des succès d'après-guerre, précisément grâce à l'intégration du personnel ouvrier dans le mouvement syndical et à l'égalisation des conditions de travail des employés et ouvriers.

© *Rekishi hyōron* 歴史評論
(*Historical Journal*), numéro
thématique « Nikkan jōyaku gojū
nen » 日韓条約50年 (Cinquante ans
depuis le traité nippo-coréen), 788,
décembre 2015.

Après la décolonisation japonaise et l'indépendance coréenne en 1945 – la seule indépendance accordée parmi les anciennes colonies japonaises, les autres territoires étant absorbés par l'U.R.S.S., la République de Chine et